

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 FEVRIER 2023

Date de la convocation : 6 février 2023

Date d'affichage de la convocation : 6 février 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9

Nombre de conseillers municipaux présents : 8 Nombre de pouvoir : 1

Nombre de votants : 9

Etaient présents : M. FORÊT Alain, Président, Mme HUBERT Chantal, M. PEUDENIER Michel, M. MOUDEL Joseph, Mme PRODHOMME Annie, MM. DELIN Jean-Louis, BARRÉ Alain, Mme MANCEAU Nelly.

Etait absente excusée : Mme LAMIRÉ Marie- Céline.

Secrétaire de séance : Madame Nelly MANCEAU.

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LE 10 FEVRIER 2023

Délibération N° 2023-001 – **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Le Conseil Administration, sous la présidence de M. PEUDENIER, VOTE à l'unanimité (8 Pour – 0 Contre – 0 Abstention) les résultats définitifs du **COMPTE ADMINISTRATIF 2022**.

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2023-002 – **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022**

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité des présents, le compte de gestion dressé par Monsieur Hervé RETO, Comptable public au S.G.C. de Fougères pour l'exercice 2022.

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2023-003 – **AFFECTATION DU COMPTE DE RESULTAT 2022**

Le Conseil d'Administration décide d'affecter au budget 2023

- au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté » la somme de **8 118.00 €**, provenant de l'excédent de fonctionnement de clôture de l'exercice,
- au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » la somme de **10 000.00 €**,
- au compte 001 « Excédent antérieur reporté » la somme de **30 129.06 €**.

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2023-004 – **SUBVENTION A L'ASSOCIATION D'ANIMATION DE LA RESIDENCE SAINT GILLES**

Le Conseil d'Administration DECIDE de verser une subvention de 150.00 € à l'Association d'Animation de la Résidence Saint Gilles.

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2023-005 – **SUBVENTION A L'ASSOCIATION DE BIBLIOTHEQUE DU CENTRE HOSPITALIER DE FOUGERES (ABHF)**

Le Conseil d'Administration DECIDE de verser une subvention de 200.00 € à l'Association de Bibliothèque du Centre Hospitalier de Fougères.

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2023-006 – **REMBOURSEMENT DEPENSE EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil d'Administration DECIDE de prendre en charge 18 m3 de la facture d'eau et d'assainissement de Mesdames Joséphine et Monique LEGAY soit 90.67 € TTC.

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2023-007 – **MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE M57 : APPLICATION DE LA FONGIBILITE DES CREDITS**

Le Conseil d'Administration, AUTORISE Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2023-008 – **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale de LA CHAPELLE JANSON, votent le budget primitif 2023 du C.C.A.S. qui s'équilibre de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : **25 818.00 €** (26 800.00 € en 2022)
- Section d'investissement : **40 629.06 €** (50 370.00 € en 2022)

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2023-009 – **REPAS DU CCAS SAMEDI 11 MARS 2023**

Le Conseil d'Administration

- DECIDE de confier au traiteur « Chez Anne et Régis » la réalisation du repas qui se déroulera à la Salle PRELUDE le 11 mars 2023,

- DECIDE de choisir le menu à **24.50 €**,

- DECIE de choisir comme dessert un poirier à **2.40 € l'unité**,

- DECIDE de fixer le montant de la participation financière pour les personnes de plus de 65 ans à **8 € 00**,

- DECIDE de fixer la participation financière pour les conjoints et conjointes de moins de 65 ans à **18,00 €**.

ADOPTE à l'unanimité.

Fait à LA CHAPELLE JANSON, le 17 mars 2023

Le Président du C.C.A.S., Alain FORÊT.

